



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"Paris Ensemble"

GUIDE UTILISATION FMI (RAPPELS)

Quelques rappels pour les modalités d'usage de la Feuille de Match Informatisée (FMI) avant la reprise des rencontres officielles. Explications.

1. DERNIÈRE VERSION DE L'APPLICATION

- Play Store : 3.9.0.0
- Apple Store : 3.9.0

2. PARAMÉTRAGE UTILISATEURS/ÉQUIPES

Attention, le paramétrage a été réinitialisé et tous les clubs utilisateurs/équipes ont été remis à blanc ! Les correspondants FOOCUBS doivent donc ressaisir **obligatoirement** le bon paramétrage des comptes des utilisateurs avant les premiers matchs, afin que la FMI soit opérationnelle à la reprise des compétitions.

- Sélectionner « Organisation »
- Puis « Utilisateurs Footclubs »
- Sélectionner un utilisateur
- Cocher la case « Gestionnaire feuille de match informatisée »
- Cocher les équipes affectées

3. MOT DE PASSE

Attention, les mots de passe de l'ensemble des utilisateurs Footclubs/FMI ont été réinitialisés. Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit donc avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

- Pour les utilisateurs qui ont l'habitude d'accéder à Footclubs, en se connectant sur footclubs.fff.fr
- Pour les utilisateurs FMI exclusivement (Invité FMI), en utilisant le module dédié sur fmi.fff.fr/assistance

IMPORTANT ! Nous rappelons que chaque mot de passe est confidentiel et propre à chaque utilisateur. De ce fait, l'administrateur (Correspondant Footclubs du club) qui dispose de l'ensemble des accès à la configuration des utilisateurs Footclubs FMI n'a ni la visibilité des mots de passe, ni la main sur ces derniers.



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"Paris Ensemble"

4. PRÉPARATION DES ÉQUIPES

=> L'équipe recevant et l'équipe visiteuse

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web fmi.fff.fr uniquement, pour l'équipe recevant comme pour l'équipe visiteuse. Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette :

- Pour les matchs du samedi => dès le mardi et **jusqu'au vendredi soir au plus tard**
- Pour les matchs du dimanche => dès le mercredi et **jusqu'au samedi soir au plus tard**

5. RÉCUPÉRATION DES RENCONTRES ET CHARGEMENT DES DONNÉES DU MATCH

=> Uniquement l'équipe recevant

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires **qu'une seule fois**. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevant :

- Pour les matchs du samedi => à partir du vendredi minuit **jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre**
- Pour les matchs du dimanche => à partir du samedi minuit **jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre**

! IMPORTANT !

- **L'équipe recevant a la charge de la FMI** => c'est la seule qui doit réaliser les opérations de récupération de données. L'équipe visiteuse ne doit faire que des préparations via l'interface Web.
- Si la récupération des données par le club recevant n'inclut pas les dernières modifications faites par l'équipe visiteuse, il est inutile de récupérer de nouveau les données, il suffit d'aller directement dans la partie feuille de match de la FMI pour modifier les compositions avant la rencontre au stade si besoin, l'équipe adverse fera ces ajustements.

6. CONSÉQUENCES DE LA NON-UTILISATION DE LA TABLETTE ET ABSENCE DE FMI

Les commissions compétentes du district (COC, ANIMATION) mettront en œuvre l'article 44.4 du RSG :

« – Non-utilisation de la Feuille de Match Informatisée (F.M.I.) :

Le club responsable de l'impossibilité de recourir à la F.M.I. encourt les sanctions suivantes :

. En cas de 1ère non-utilisation : avertissement,



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

"Paris Ensemble"

. En cas de 2ème non-utilisation (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : amende fixée à l'annexe financière du R.S.G. du District 75 de Football.

. En cas de 3ème non-utilisation ou plus (dans une période inférieure ou égale à 3 mois à compter de la date de la rencontre ayant occasionné un avertissement au club) : match perdu par pénalité, le club adverse conservant le bénéfice des points et buts acquis sur le terrain.

Lors d'une rencontre où la FMI n'a pu être utilisée pour quelque motif que ce soit, **les deux clubs** doivent transmettre un **courriel d'explication motivée** de la non-utilisation dans **les 48 heures** au plus tard qui suit la rencontre.

En cas d'absence d'explication, la commission compétente pourra infliger l'une des sanctions prévues susmentionnées. »

CONTACT :

Secrétariat du District :

Tél. : 01 88 61 98 41

Mail : secretariat@district75foot.fff.fr